

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Délibération n° DB 2022-20

Date de la convocation : 09/03/2022

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 20

Le seize mars deux mille vingt-deux , le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, , NANJI Désiré Léopold, SINGLIT Benoit.

Représenté : M. DE POUILLY Jean donne pouvoir de vote à M. SINGLIT Benoit, M. MEIS Michel donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. POTRON Pierre donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. SALEZ René donne pouvoir de vote à M. FLEURY Vincent, M. THIERION Vincent donne pouvoir de vote à M. NANJI Désiré.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REHABILITATION ET TRANSFORMATION DE L'ECOLE
MATERNELLE AVETANT EN MAISON DE SANTE PLURI-PROFESSIONNELLE**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21,

Vu la délibération DB2021/65 en date du 21 septembre 2021 attribuant les marchés de travaux de réhabilitation et transformation de l'école maternelle Avetant en maison de santé pluri-professionnelle – 08400 VOUZIERS,

Considérant que dans le cadre du marché de travaux de réhabilitation et transformation de l'école maternelle Avetant en maison de santé pluri-professionnelle – 08400 VOUZIERS, les travaux modificatifs suivants sont nécessaires :

- **Lot n° 2 « Démolitions complémentaires - Gros œuvre » :** Travaux modificatifs pour une **plus-value de 630 € HT** relative aux détails suivants :

Devis n°10/22 du 02/02/2022 630 € HT
pour des travaux modificatifs concernant des travaux supplémentaires liés au besoin de retailler les dés (= plots bétons) à moins 13 cm non prévu au CCTP. Ces travaux sont nécessaires pour que la dalle de l'extension soit de la même hauteur que le carrelage du futur gymnase dans l'existant. Ce besoin est apparu à l'issue des études d'exécution réalisées par les entreprises.

- **Lot n° 6 « Plomberie - Chauffage - Ventilation - Climatisation » :** Travaux modificatifs pour une **plus-value de 14 956 € HT** relative aux détails suivants :

Devis du 24/01/2022 14 956 € HT
pour des travaux modificatifs concernant des travaux supplémentaires liés à la nécessité de remplacer une partie des réseaux en vide sanitaire en très mauvais état. Leur état ne permettait pas de raccorder les radiateurs prévus au CCTP.

.../...

.../... Page2/2 Délibération DB2022/20

Considérant que les montants des contrats initiaux sont de :

- Lot n°2 : 112 551,49 € HT
- Lot n°6 : 145 104 € HT

Considérant que les modifications susmentionnées entraînent une majoration de délais :

- de 0 jours ouvrés pour le lot n° 2
- de 10 jours ouvrés pour le lot n° 6.

Après en avoir délibéré, le Bureau, DECIDE, par 19 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (Valentine DION) :

- D'APPROUVER les avenants augmentant les montants globaux et forfaitaires avec les titulaires des lots 2 et 6 du marché de travaux de réhabilitation et transformation de l'école maternelle Avetant en maison de santé pluriprofessionnelle – 08400 VOUZIERES
- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme

Le Président,


Benoit SINGLIT

